

Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025

Le premier avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Roncherolles- sur- le-Vivier, sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire.

Étaient présents : Gilbert DECOODT, Monique PILLUT-BOISSIERE, Eléonore FAWOUBO, Christine LE NAOUR, Robert LAFITE, Stéphanie BRUN, Gilles HATREL, Maxime TROMPIER,

Étaient excusés : Jean-Michel MAZIER a donné pouvoir à Sylvaine SANTO, Hervé GOUBERT a donné pouvoir à Christine LE NAOUR, Alexandra AZZOPARDI a donné pouvoir à Monique PILLUT-BOISSIERE, Lucie BLANCHARD a donné pouvoir à Stéphanie BRUN, Vincent DECORDE a donné pouvoir à Robert LAFITE, Eva GIGAN a donné pouvoir à Gilles HATREL

Secrétaire de séance : Christine LE NAOUR

A - Approbation du compte-rendu de la séance du 18 mars 2025

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 18 mars 2025.

B - Délibérations

Rapport à la délibération n°1 - Sylvaine SANTO

Fixation des taux communaux des taxes foncières et taxes d'habitations pour l'année 2025.

Madame le Maire propose, vu le contexte actuel, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la part communale pour l'année 2025.

Elle suggère de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties pour l'année 2025 équivalant au taux global appliqué depuis 2021 sur le territoire de la commune, il convient de voter un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 56.44 %, et de 58.20% pour les propriétés non bâties.

À compter de 2023, les communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale votent à nouveau le taux de la taxe d'habitation, qui concerne :

- les résidences secondaires,
- les locaux meublés occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la Cotisation Foncière des Entreprises,
- les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'État ou des collectivités locales et non exonérés en application du 1^o du II de l'article 1408 du Code Général des Impôts ;
- et les logements vacants depuis plus de deux ans lorsque la collectivité a instauré la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (T.H.L.V.).

Il est également proposé de reconduire en 2025 le niveau du dernier taux de taxe d'habitation décidé par le Conseil Municipal, à savoir 12.60 %.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur le rapport de Sylvaine SANTO, le Maire,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
- La loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),
- L'article 1639 A du Code Général des Impôts.

CONSIDERANT :

- La nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2025 : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, et taxe d'habitations.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

- décide d'appliquer pour l'année 2025 les taux suivants aux impôts directs locaux :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 56.44 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58.20 %.
- Taxe d'habitations : 12.60 %

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Dates à retenir :

Vendredi 4 avril : 19h aux Ronches, Concert

Samedi 5 avril : 16h30 en mairie, noces de mariage

Samedi 19 avril : 19h aux Ronches, Concert

Mardi 22 avril : 18h30 en mairie, réunion de préparation Festiv'Halle

Mercredi 23 avril : 13h30 en mairie, réunion Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 26 avril : atelier cuisine organisé par les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire

Dimanche 27 avril : à La Pépinière, Foire à tout organisée par le Comité des Fêtes et de l'Animation

Mardi 29 avril : réunion Scot au sujet des OAP

Samedi 3 mai : week end de distribution du n°126 du journal municipal *Les Ronches*
19h aux Ronches, Concert

Mercredi 7 mai : 14h/17h près du parc aux Arondes, stand LOVELO location longue durée organisé par la Métropole Rouen Normandie

Samedi 10 mai : 14h/17h, 3^e édition de l'animation « Mai à Vélo » organisée avec la commune de Préaux

Mardi 13 mai : 17h30 en mairie, réunion du Comité de rédaction du journal municipal *Les Ronches*

Jeudi 15 mai : 18h30 en mairie, réunion de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché restauration scolaire et périscolaire

Vendredi 16 mai : 20h30 à La Pépinière, concert de jazz par Hugues Tabar Nouval Trio organisé par la mairie dans le cadre de la 2^e édition du festival *IN Jazz Festival*

Samedi 17 mai : 14h/16h, animation du Conseil Municipal des Jeunes « Les petits Roncherollais ont un super talent »

Mardi 1^{er} avril : 18h en mairie, Conseil municipal

Mardi 20 mai : 19h en mairie, Conseil municipal

Mardi 10 juin : 19h en mairie, Conseil municipal

Pour rappel :

Mardi 3 juin 18h : inauguration de la cour des écoles suite aux travaux de végétalisation et d'aménagements réalisés

Vendredi 6 juin 18h30/22h : accueil du festival Rush

Samedi 14 juin 10h/1h : foot kermesse des écoles et Festiv'Halle au centre bourg

Samedi 21 juin 11h : inauguration du verger partagé suivie d'un pique-nique

Samedi 21 juin : fête de la musique au centre bourg

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10